

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

maison cross roads

Services pour personnes judiciairisées



**crc maison
st-léonard**

Centre résidentiel communautaire



**service
oxygène**

Accompagnement en réinsertion sociale
pour personnes âgées judiciairisées
de 50 ans et plus



**les appartements
satellites**

Hébergement pour personnes âgées judiciairisées
de 50 ans et plus



**maison
joe mell**

Logements subventionnés pour
personnes judiciairisées de 50 ans et plus



5262, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec H4C 1T5

Téléphone : (514) 932-7188

Télécopieur : (514) 932-6668

Courriel : info@maisoncrossroads.org

Site web : www.maisoncrossroads.org

Membres du conseil d'administration

- Gordon, Lippiatt, président
- Carly Meredith, vice-présidente
- Agnès Billa, secrétaire
- Ryan Meredith, trésorier
- Carole Shaw
- Diane Gagnon
- Émilie Cormier
- Joany-Kim Larouche
- Marc Fortin
- Maurice Pilon
- Merris Centomo
- Robin Brodrick

Membres du comité de gestion

- Merris Centomo, directrice générale
- Joany-Kim Larouche, directrice clinique du CRC Maison Saint Léonard
- Marc Fortin, directeur clinique du Service Oxygène
- Kristina Centomo, adjointe à la direction
- Fred Fays, adjoint

Rapport de la Directrice générale

Reconnaissance territoriale

La Corporation Maison Cross Roads reconnaît la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nos résidences sont situées et nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke/Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations et, aujourd'hui, une population autochtone diversifiée ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que Maison Cross Roads reconnaît les relations continues entre les peuples autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

Introduction

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport annuel de Maison Cross Roads. Comme chaque année, notre organisation a dû composer avec une série de défis variés, notamment en matière de ressources humaines, de consolidation de nos services ainsi que de gestion des réparations et des rénovations de nos infrastructures.

Maison Cross Roads continue de jouer un rôle central en réinsertion sociale, en offrant un accompagnement adapté, de l'hébergement et un soutien psychosocial essentiel à sa clientèle. Toutefois, dans un contexte en constante évolution, nous sommes confrontés à plusieurs enjeux conjoncturels importants qui exigent adaptation, rigueur et engagement.

En ce qui a trait à la clientèle que nous desservons, depuis déjà quelques années nous parlons de complexification des besoins. Nous vivons donc une pression croissante liée à la complexité des besoins de notre clientèle. Les personnes en réinsertion présentent souvent des problématiques multiples : santé mentale, dépendances, itinérance, pauvreté, vieillissement et j'en passe. Les besoins sont donc plus complexes et intensifs qu'auparavant. Maison Cross Roads doit offrir des services très spécialisés avec des ressources limitées. Le principal défi de Maison Cross Roads et du réseau communautaire québécois en réinsertion sociale est un déséquilibre entre l'ampleur des besoins et les ressources disponibles. Malgré son rôle essentiel dans la prévention de la récidive et l'inclusion sociale, Maison Cross Roads fait face à un sous financement, une complexification des problématiques et des limites structurelles (logement, emploi, coordination).

La gestion des ressources humaines nous amène également à nous adapter et à faire à des changements afin de faire face à de nouveaux défis que nous n'avons pas rencontrés auparavant; tels que la conciliation travail-famille, la Loi 27 qui modernise le régime de santé et de sécurité du travail (LSST) de la CNESST, des conditions de travail moins compétitives, soit des salaires souvent faibles comparés au secteur public, le roulement de personnel élevé, l'épuisement professionnel, la pénurie de main-d'œuvre et le virage numérique. La gestion des RH se veut dorénavant définie par une approche centrée sur l'humain et l'expérience employé. Force est de constater que nous devons comme organisme mieux s'outiller pour avoir une a gestion de ressources humaines moderne et faire face aux défis de tailles qui se présentent à nous.

Parmi les services que nous offrons, nous comptons le CRC Maison St-Léonard, le Service Oxygène et ses appartements satellites, Leo's Boys et Jacqueline Verrette ainsi que la Maison Joe Mell, qui offrent des logements subventionnés aux personnes âgées judiciarisées de 50 ans et plus. Joany-Kim Larouche, Directrice clinique du CRC Maison Saint Léonard et Marc Fortin, Directeur clinique du Service Oxygène présenteront les faits saillants de tous nos programmes dans leurs rapports respectifs.

Le travail de nos employés et de nos administrateurs demeure un élément important de notre succès et est preuve de leur engagement envers notre mission. Nous continuons à miser sur l'amélioration de nos services

et le soutien clinique à nos équipes afin d'offrir des services adaptés à notre clientèle et à leurs enjeux. Tous les efforts sont mis de l'avant afin de toujours travailler avec intégrité et dans le plus grand respect des personnes judiciairisées.

Le présent rapport vise à mettre en lumière les activités de Maison Cross Roads au cours de l'année 2025-2026.

Je tiens à remercier mes collaborateurs; Kristina Centomo et Fred Fays, adjoint(e)s à la Direction, Joany-Kim Larouche, directrice clinique au CRC, et Marc Fortin, Directeur clinique du Service Oxygène ainsi que tout le personnel de la Corporation.

Objectifs 2025-2026

Les objectifs que nous avons identifiés pour l'année recensée étaient:

- Poursuivre les réparations sur nos bâtisses afin d'éviter leur dégradation et les réparations d'urgence;
- Soumettre des projets de réparations/rénovations pour nos appartements satellites au Programme national de contribution en matière d'infrastructure (PNCI) pour l'année 2026-2027;
- Poursuivre la promotion de nos services auprès du Service correctionnel du Canada et demeurer aux aguets des nouvelles possibilités d'offre de services;
- Poursuivre le processus d'amélioration continue dans nos divers services;
- Poursuivre notre implication sur les tables de Coopérative de développement communautaire de Saint-Henri et de concentration et développement social de Verdun;
- Mettre à jour et faire la traduction de tous les documents de la Coopération Maison Cross Roads, notamment le Manuel de gouvernance et le Manuel des Politiques des Ressources humaines;
- Assurer le déploiement du nouveau site web de la Corporation.

L'administration de la Corporation

L'équipe de gestion de la Corporation est composée de la soussignée, Mme Kristina Centomo adjointe à la direction, M. Fred Fays, adjoint, M. Marc Fortin, Directeur clinique du Service Oxygène et Mme Joany Kim Larouche, Directrice clinique du CRC Maison St Léonard. L'équipe de gestion se rencontre mensuellement afin de coordonner toutes les activités de la Corporation, celles-ci incluent l'entretien des bâtisses, la gestion de ressources humaines, les activités de promotion de services ainsi que les services rendus à nos partenaires gouvernementaux et communautaires. En ce qui a trait à la comptabilité, nous continuons de confier le tout à Mme Isabella Muraca et la firme Gestion Kenmont. Notre équipe de gestion est très performante et en mesure de bien gérer tous les défis qui se présentent à eux au quotidien.

Tel que promis l'année dernière, nous avons réussi à compléter le déploiement de notre nouveau site web cette année. Nous avons été accompagnés dans cette démarche par la firme Agence Lumina.

Nous avons également procédé au déploiement de la suite Microsoft 365 pour l'ensemble de nos employés et de nos services ce qui améliore notre système de communication et la cohésion d'équipe. Ce changement a également permis de changer nos adresses courriels et obtenir une messagerie plus performante.

Lors des comités de gestion, nous sommes toujours en discussion et en processus d'amélioration. Nous poursuivons la mise à jour et traduction de nos documents corporatifs qui sont en évolution régulière.

Nous considérons donc que nous les trois objectifs nommés ci-dessous ont été atteint :

- Assurer le déploiement du nouveau site web de la Corporation;
- Mettre à jour et faire la traduction de tous les documents de la Coopération Maison Cross Roads, notamment le Manuel de gouvernance et le Manuel des Politiques des Ressources humaines;
- Poursuivre le processus d'amélioration continue dans nos divers services.

Nos bâtisses

Les travaux d'entretien, de réparations et de rénovation dans nos bâtisses continuent d'être une préoccupation de premier plan pour la Corporation. Lors de l'année recensée, nous avons eu des dépenses de \$73 555 sur nos trois plus vieilles bâtisses, le CRC Maison Saint Léonard, la Résidence Leo's Boys ainsi que la Maison Jacqueline Verrette. Nous estimons que les travaux de rénovations/réparations devront continuer pendant quelques années.

Pour le CRC Maison Saint Léonard, en août 2025, une inspection générale a été complétée par la firme Legault et Dubois. Le rapport recommandait que des actions soient complétées à divers niveaux. Nous avons complété certaines recommandations et nous sommes toujours en processus d'inspection sur certaines autres recommandations. Depuis l'automne 2025, nous avons embauché une firme d'ingénieur afin d'adresser certaines préoccupations au sous-sol du CRC. Parmi les gros travaux effectués au CRC pour l'année recensé, nous avons complété des travaux de maçonnerie au printemps 2025 et nous avons donné à contrat le remplacement des escaliers d'urgences à l'arrière de la bâtisse.

En ce qui a trait aux appartements satellites du Services Oxygène nous avons deux résidences, la résidence Leo's boys et la résidence Jacqueline Verrette. À la résidence Jacqueline Verrette, des travaux de rénovation ont été complétés, dont la toiture en mai 2025 tel que requis par nos assurances. Nous avons également terminé en avril 2025 la rénovation complète de la cuisine, ainsi que la peinture de la cuisine et rez-de-chaussée et d'autres menus travaux.

À la résidence Leo's boys, nous avons procédé au changement de toutes les fenêtres et les portes de la bâtisse en mars 2026. Nous avons effectué d'autres travaux, notamment le décapage et vernissage de l'escalier principal. En juillet 2025 nous avons malheureusement été victime d'un incendie qui a fait des dégâts mineurs sur le balcon du deuxième étage de la résidence. Nous avons donc fait des réparations mineures à la suite de cet incendie.

Dorénavant, nos résidences sont toutes reliées à une centrale d'alarme en ce qui a trait aux détecteurs de fumé et les boutons panique pour les intervenants.

Nous avons soumis une demande au Programme national de contribution en matière d'infrastructure (PNCI) pour l'année à venir (2026-2027). Il s'agit de travaux importants pour l'accessibilité universelle des salles de bain aux étages de CRC Maison Saint Léonard.

En ce qui a trait à la Maison Joe Mell qui a vu le jour en 2023, cette bâtisse n'a requis aucun travail en 2025-2026, outre des travaux dans un logement dus à un dégât d'eau. Les frais ont été défrayés par l'entrepreneur général Sogim car il s'agissait d'un défaut de construction lié aux auvents sur le toit de la bâtisse.

Nous considérons donc que nos deux premiers objectifs ont été atteint :

- Poursuivre les réparations sur nos bâtisses afin d'éviter leur dégradation et les réparations d'urgence;

- Soumettre des projets de réparation/rénovation pour nos appartements satellites au Programme national de contribution en matière d'infrastructure (PNCI) pour l'année 2026-2027.

Associations et contributions communautaires

ASRSQ :

La Corporation Maison Cross Roads est toujours membre de l'Association de Services de réhabilitation Sociale du Québec (**ASRSQ**). Nous continuons de jouer un rôle très actif au sein de l'Association. Nous avons participé aux réunions des membres fédéraux en avril 2025 et en novembre 2025. Nous siégeons sur le comité fédéral qui se préoccupe de toute pratique liant les organismes membres et le Service Correctionnel du Canada (SCC). Nous siégeons également sur les comités suivants au sein de l'Association:

- Membre du comité fédéral (M. Centomo 2ieme mandat);
- Membre du comité consultatif;
- Membre du comité de liaison;
- Implication sur le comité opérationnel;
- Comité de travail sur la remis en liberté sécuritaire des personnes judiciarisées de 50 ans et plus;
- Comité organisateur du Colloque de la Réhabilitation sociale de l'ASRSQ;
- Représentante de l'ASRSQ pour le CRF Stakeholders group (regroupement pancanadien de Directions générales de CRC).

Société Saint Léonard du Canada (SSLC) :

En ce qui a trait à la Société St-Léonard du Canada (**SLSC**), la Directrice générale a participé aux réunions mensuelles des Directeurs généraux de cette organisation ainsi qu'aux réunions du conseil d'administration. En novembre 2025, lors d'une réunion des Directeurs généraux de la Société Saint Léonard du Canada, nous avons rencontré L'honorable [Ruby Sahota](#), la secrétaire d'État à la Lutte contre la criminalité au Canada afin de lui partager nos préoccupations en ce qui a trait aux personnes âgées judiciarisées ainsi que nos préoccupations comme réseau pancanadien.



En juin 2026, nous avons également participé à l'assemblée générale de la Société Saint-Léonard du Canada qui a eu lieu à Brampton, Ontario, et qui a été organisée en collaboration avec Saint Leonard's Place Peel. Lors de ce séjour nous avons eu l'occasion de présenter le Service Oxygène aux membres affiliés à la Société Saint Léonard du Canada.

Table de quartier Concertation développement social Verdun (CDSV) :

Nous avons continué de nous impliquer activement au sein de la table de quartier ***Concertation développement social de Verdun (CDSV)***, l'objectif premier de cette table est de travailler à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, particulièrement les plus vulnérables. Nous sommes très fiers du temps investi à développer des partenariats avec les organismes de Verdun. Nous poursuivons notre implication au sein du Conseil d'administration de cette table.

Nous sommes également impliqués dans les travaux d'une action qui est priorisée par la CDSV : le comité action communautaire. Vous trouverez toute la planification de la CDSV en utilisant le lien suivant :

https://cdsv.org/wp-content/uploads/2023/10/Planification-de-Verdun-2023-2028-notre_quartier-inclusif-et-solidaire-Final.pdf

Ces implications au sein de la CDVS nous permettent de jouer un rôle actif dans la communauté de Verdun et de développer des partenariats afin que tous bénéficient de nos efforts de concertation.

Pour une deuxième année consécutive du 20 octobre au 21 novembre 2025, nous avons participé à la campagne **Voisins et voisines sans barrières : grande collecte solidaire de produits à Verdun et dans Le Sud-Ouest**. Cette initiative nous a permis pendant plusieurs semaines de collecter des vêtements chauds pour les personnes itinérantes ainsi que de distribuer de la soupe et des vêtements chauds lors de l'événement du 27 novembre 2025 à Verdun en face de Metro de L'Église.

Nous avons également soutenu nos collègues des milieux communautaires verdunois et de Saint-Henri avec le mouvement *Communautaire à boutte* et les manifestations pacifiques qui ont eu lieu le 25 mars 2026 afin de dénoncer l'épuisement, le sous-financement chronique et les mauvaises conditions de travail dans les organismes communautaires autonomes.

Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri (CDC SSH) :

En ce qui a trait à notre implication communautaire dans l'Arrondissement Saint-Henri, nous sommes membres réguliers de la Corporation de développement communautaire (CDC) Solidarité Saint-Henri. Nous sommes activement impliqués dans les comités suivants :

- Comité exécutif;
- Comité aînés;
- Comité ad hoc santé;
- Comité SALSA (Système alimentaire local, solidaire et autonome).

La CDC SSH regroupe des organismes communautaires et institutions du quartier de Saint-Henri qui travaillent collectivement à l'amélioration des conditions de vie de la communauté de Saint-Henri. LA CDC SSH lutte contre la pauvreté, concerte ses membres, mobilise son milieu et soutient des actions collectives. Je vous invite à consulter leur site web à l'adresse suivante : <https://www.solidarite-sh.org>.

Durant l'année recensée, nous avons participé à plusieurs assemblées régulières et une assemblée générale de SSH. Nous avons également été impliqués dans la clinique d'impôts offerte gratuitement par les bénévoles de SSH en mars 2026.

Tous nos efforts de concertation sont importants car ils nous permettent d'être proactifs dans la création de liens avec d'autres organismes de notre milieu, de développer de nouveaux partenariats et de sensibiliser les acteurs des milieux communautaires et sociaux aux enjeux et aux besoins de notre clientèle, ainsi que de développer des liens avec les décideurs municipaux, provinciaux et fédéraux.

Nous sommes toujours très fiers d'être partie prenante de la vie de la communauté du Saint-Henri, Mercier et Verdun. Nous faisons dans la mesure du possible nos achats dans nos quartiers.

Considérant notre implication importante énumérée ci-dessus, nous croyons avoir atteint l'objectif suivant fixé l'année dernière :

- Poursuivre notre implication sur les tables de Coopérative de développement communautaire de Saint-Henri et de concentration et développement social de Verdun.

Prix Joe Mell

Le Prix Joe Mell n'a pas été décerné encore pour l'année 2025. Nous avons quelques candidatures à étudier et une décision sera prise dans les prochaines semaines. Nous rappelons que ce prix est décerné annuellement à une personne ou une organisation qui, d'une manière distinguée, offre un soutien aux personnes qui ont été en conflit avec la loi et a facilité leur réintégration dans la société.

Le prix Joe Mell a été créé pour marquer l'engagement profond de M. Mell et son dévouement tout au long de sa vie en offrant un soutien à ces personnes et leurs familles. Cet engagement profond est en harmonie avec la mission et les objectifs de la Corporation Maison Cross Roads.

Collaboration avec les communautés autochtones

La Corporation poursuit le partenariat avec la communauté de Kahnawake via les rencontres du Comité Article 84 sur une base mensuelle et nous continuons de bénéficier d'une très bonne collaboration avec les membres de ce comité.

Maison Cross Roads reste toujours à la disposition des communautés Autochtones à travers le Québec afin de les appuyer dans leurs démarches d'autonomie gouvernementales et dans le développement des services offerts aux personnes issues de leur communautés.

Service Correctionnel du Canada (SCC)

La Corporation maintient un excellent lien avec ses partenaires du Service correctionnel du Canada. Sur une base annuelle nous participons à une rencontre d'évaluation annuelle avec le SCC.

Nos liens avec la direction du District de Montréal-Métropolitain ainsi qu'avec nos partenaires de l'administration régionale et du secteur Santé du SCC demeurent empreints d'une excellente collaboration.

Nous sommes d'avis que les services offerts par Maison Cross Roads répondent aux besoins grandissants et criants des personnes incarcérées et des personnes âgées judiciarisées. Nous continuons de faire partie du Comité de travail du SCC portant sur la *Continuité de soins sécuritaires des personnes judiciarisées de 50 ans et plus*.

Relation employeur-employés

Les employés de la Corporation semblent satisfaits de la gestion des conditions de travail. Des ajustements à l'index du coût de la vie et aux échelles salariales sont prévus à l'été 2026. Le lien entre l'employeur et

les employés demeure harmonieux. Les principaux facteurs à améliorer dans nos conditions de travail sont davantage liés à la rémunération. Tel que mentionné, le financement des organismes communautaires ne permet pas d'être compétitifs avec d'autres milieux et cela impacte très certainement notre capacité à garder notre personnel. Le roulement de personnel vient entre autres impacter la stabilité de nos équipes et la qualité des services offerts à notre clientèle.

Le 13 décembre 2025, nous avons souligné la fête de Noël et du Nouvel an avec tout le personnel et les membres du conseil d'administration au Restaurant Le Vieux Port Steakhouse dans le Vieux Montréal. Cette fête fut appréciée de tous les présents.

Tout au long de l'année, la Corporation a continué de bénéficier d'une équipe de gestion stable et performante. Cela vient assurer une base solide à la Corporation malgré le roulement de personnel dans l'équipe du CRC, qui compte le plus grand nombre d'employés de la Corporation.

Les employés de Maison Cross Roads ont participé à une retraite d'équipe les 17 et 18 septembre 2025 à l'Espace Quatre saisons au Mont Orford. Nous avons mandaté Alain Vigneault Consultants afin d'animer une activité d'équipe portant sur le renforcement d'équipe. Cette activité semble avoir été appréciée par les participants et semble avoir favorisé une meilleure connaissance des employés entre eux.



En octobre 2025 la CNESST a adopté la Loi 27 (modernisant le régime de santé et de sécurité du travail). Cette Loi oblige les employeurs à prévenir les risques psychosociaux (stress, harcèlement, surcharge) au même titre que les risques physiques. La Corporation Maison Cross Roads a donc fait appel à Télus Santé afin de nous accompagner dans ce processus et d'éventuellement adhérer à leur mutuelle de prévention. À partir du 1 avril 2026, nous avons donc débuté nos démarches afin de mettre en place un Comité de Santé et sécurité au travail et respecter nos obligations à cet égard.

Le Conseil d'administration

Les activités du conseil d'administration sont demeurées semblables aux années passées. Le Conseil d'administration a tenu 7 rencontres en présentiel dans la période recensée par ce rapport annuel. De plus la quarantième (40) Assemblée générale annuelle a eu lieu le 19 juin 2025 à la Maison Joe Mell. Cette assemblée générale fut précédée par le barbecue annuel de la Corporation offert à nos résidents et nos

membres du Conseil d'administration. Cette fête fut un grand succès et appréciée de tous ceux qui ont participé.

L'apport des membres du Conseil d'administration de la Corporation au cours de l'année est grandement apprécié. Nous tenons à remercier tous les administrateurs pour leur soutien pendant la dernière année. Nous soulignons plus particulièrement l'implication de M. Gordon Lippiatt, président du conseil d'administration pour son support au cours de la dernière année.

Objectifs 2026-2027

Les objectifs pour la prochaine année sont :

- S'assurer de rencontrer nos obligations légales en lien avec la Loi 27 (CNESST) et assurer le déploiement complet du comité de Santé et sécurité au travail;
- Poursuivre les réparations sur nos bâtisses afin de d'éviter leur dégradation et les réparations d'urgences;
- Poursuivre la promotion de nos services auprès du Service correctionnel du Canada et demeurer aux aguets des nouvelles possibilités d'offre de services;
- Poursuivre le processus d'amélioration continue dans nos divers services;
- Poursuivre notre implication communautaire dans nos communautés;
- Développer des stratégies gagnantes afin d'améliorer le recrutement et la rétention du personnel;
- Assurer une représentation active auprès des décideurs correctionnels en lien avec les enjeux de notre clientèle et les besoins grandissants des personnes vieillissantes actuellement incarcérées ou en libération conditionnelle.

Conclusion

Depuis plusieurs décennies, Maison Cross Roads a le privilège d'être une ressource communautaire reconnue et appréciée par ses partenaires. Toutefois, ce privilège s'accompagne de grandes responsabilités.

Nous nous engageons donc à poursuivre nos efforts de sensibilisation concernant les réalités vécues par nos usagers, ainsi que les besoins grandissants liés au vieillissement de la population judiciarisée. À notre avis, l'augmentation des connaissances entourant le vieillissement de la population carcérale ainsi que le développement de services davantage adaptés à ses besoins devraient figurer parmi les priorités de nos partenaires institutionnels.

Nous continuerons d'offrir des services structurés, centrés avant tout sur l'humain, afin d'accompagner les personnes judiciarisées dans leur processus de réintégration sociocommunautaire. Nous demeurerons également souples et attentifs face aux besoins croissants de notre clientèle aînée judiciarisée.

Nous sommes très fiers du travail accompli par les membres de notre personnel et souhaitons continuer à offrir à notre clientèle des conditions de vie saines et sécuritaires, favorisant leur bien-être et leur épanouissement.

Enfin, nous entendons maintenir tous nos efforts afin de préserver des relations harmonieuses avec le Service correctionnel du Canada, la Commission des libérations conditionnelles du Canada ainsi qu'avec l'ensemble de nos partenaires, dans le but d'atteindre nos objectifs communs.

Merris Centomo
Directrice générale

Le présent rapport a pour but de dresser un portrait des activités qui ont eu lieu au CRC Maison Saint-Léonard pendant la période d'avril 2025 à mars 2026.

Objectifs établis pour l'année 2025-2026

Les objectifs que nous avons établis pour l'année 2025-2026 ont été divisés en quatre grandes catégories soit : la gestion du personnel, les services offerts à la clientèle, partenariat et travail interdisciplinaire ainsi que la relation avec le service correctionnel du Canada.

- Augmenter la fréquence des supervisions cliniques individuelles afin d'accompagner plus étroitement les intervenants dans la gestion des cas complexes;
- Continuer à développer et à affiner notre capacité à évaluer les besoins spécifiques de la clientèle, en tenant compte de la diversité et de la complexité croissante de leurs enjeux;
- Poursuivre les supervisions cliniques pour les membres de l'équipe en collaboration avec M. Alain Vigneault, afin de soutenir le développement professionnel continu;
- Continuer d'encourager l'implication continue de l'équipe dans des formations ciblées, notamment en lien avec les problématiques spécifiques (vieillesse, santé mentale, dépendances, etc.);
- Maintenir la participation des membres de l'équipe à des formations spécialisées en défibrillation et en techniques de réanimation, compte tenu du profil de santé de notre clientèle;
- Continuer d'adapter et de perfectionner les services offerts au groupe "L'Essentiel" pour y inclure des modules spécialisés sur la régulation émotionnelle et les stratégies de réduction de la rechute;
- Être proactif et innovant dans l'établissement de partenariats avec les ressources du quartier afin de soutenir la réinsertion sociale des résidents et de favoriser leur enracinement dans la communauté;
- Mettre en place un outil de suivi des communications avec les agents de libération conditionnelle afin de réduire les délais et clarifier les rôles décisionnels.

Faits saillants de l'année 2025-2026

Les faits saillants du CRC St-Léonard pour l'année 2025-2026 se distinguent particulièrement par l'engagement communautaire de notre ressource, ainsi que par sa participation active aux diverses activités organisées par nos partenaires communautaires.

Les activités Essentiel demeurent également au cœur des réalisations de l'année. Les participants ont notamment eu l'occasion de se rendre à la pizzeria ainsi qu'au Café Céramique, des sorties grandement appréciées et valorisées par l'ensemble des participants.

Par ailleurs, l'équipe du CRC Maison St-Léonard a eu la chance de participer à plusieurs formations organisées par la Table de santé mentale du Sud-Ouest, notamment sur les troubles de la personnalité. L'équipe a également suivi une formation sur la violence conjugale offerte par le SPVM. Enfin, notre

implication au sein des différentes tables de quartier, telles que la Table santé mentale Sud-Ouest ainsi que le Comité aînés de Solidarité Saint-Henri, demeure au cœur de notre travail et de notre engagement dans la communauté.

Enfin, nous sommes également heureux de mentionner l'édition 2025 de la soirée de Noël des résidents de la Corporation Maison Cross Roads, qui a eu lieu à la Maison Joe Mell. Différents usagers de nos services se sont réunis autour d'un repas chaud préparé avec soin par l'équipe de Maison Cross Roads, avec l'appui des policiers sociocommunautaires de Verdun. Les réactions de nos usagers ont été mémorables et la soirée fut un franc succès.



Gestion du personnel

Pour les formations offertes aux employés, l'année 2025-2026 s'inscrit dans la poursuite des supervisions cliniques avec Alain Vigneault, offertes trois fois par année. Cette continuité permet de maintenir les objectifs établis l'an passé, tout en favorisant une approche dynamique axée sur le travail de l'intention clinique des intervenants en groupe et le partage des impasses cliniques rencontrées. Les journées de supervision externe sont par ailleurs très appréciées par l'ensemble des employés et offrent un regard externe pertinent sur les situations cliniques.

Une supervision clinique mensuelle est également offerte aux employés, combinant des rencontres individuelles et des réunions d'équipe tenues en présentiel sur une base hebdomadaire.

Des réunions mensuelles virtuelles sont organisées avec les surveillants de nuit, tant de semaine que de fin de semaine. Celles-ci incluent une révision des aspects liés à la sécurité statique et dynamique du CRC, ainsi qu'un suivi de l'évolution de chacun des résidents.

Enfin, une évaluation annuelle du personnel est réalisée sur une base individuelle, accompagnée de l'élaboration d'objectifs personnalisés pour chaque employé.

Clientèle

Des réunions mensuelles avec les résidents sont organisées depuis de nombreuses années afin de leur offrir un espace d'échange, tant avec l'administration qu'entre eux. Au cours de la dernière année, des efforts ont été déployés pour rendre ces rencontres plus dynamiques et favoriser une participation accrue des résidents. Malgré ces ajustements, la mobilisation demeure un défi. Ces rencontres permettent néanmoins d'aborder différents irritants, de traiter de sujets de sensibilisation et d'explorer diverses thématiques liées à la vie en communauté.

La participation au Salon des ressources organisé par l'ASRSQ, notamment le CRR ainsi que l'établissement de Cowansville. Ces événements permettent d'entrer en contact avec des personnes actuellement incarcérées et en attente d'une éventuelle sortie, offrant ainsi une meilleure compréhension de leurs besoins et une vision plus éclairée en vue de leur admission.

L'Application du Système RESO dans l'élaboration des plans d'intervention individuels de chacun des résidents.

La poursuite des services offerts aux résidents identifiés comme personnes âgées judiciairisées (cas Essentiel) ainsi qu'aux cas complexes. Une révision de la grille des cas complexes a également été effectuée, considérant le manque d'information parfois disponible avant leur admission en CRC, permettant ainsi d'obtenir une vision plus complète de leurs enjeux, notamment en matière de santé et de mobilité.

Services offerts au Service correctionnel du Canada

Malgré certaines variations mensuelles, nous avons maintenu un taux d'occupation de plus de 97.40 % pour l'année recensée.

Le maintien des services bonifiés offerts aux personnes âgées judiciairisées (cas Essentiel) et aux cas complexes, ainsi que poursuite du groupe de soutien Essentiel destiné aux délinquants âgés du CRC. Des démarches ont été en cours et nous poursuivons ce travail afin de consolider ce groupe, de clarifier son fonctionnement et de mieux cibler les thématiques abordées.

Nous nous déplaçons également dans les bureaux de secteurs pour la promotion des services, pour l'année recensée nous nous sommes rendus au bureau Maisonneuve, Ville-Marie et Longueuil et qu'au pénitencier afin de rencontrer les équipes de gestion de cas et de présenter nos services, dans le but d'améliorer les référencements pour les personnes âgées judiciairisées et les cas complexes, ainsi que de favoriser une meilleure communication.

L'étude de 247 demandes d'admission.

Liens avec la communauté

- Participation mensuelle aux rencontres du comité article 84 à titre de membre ad hoc de Kahnawake;
- Participation à la Table de concertation Santé mentale et toxicomanie du Sud-Ouest;
- Participation au Comité aînés Solidarité Saint-Henri.

Les défis rencontrés lors de la période visée

La gestion et la rétention du personnel demeurent des enjeux importants pour l'équipe du CRC Maison St-Léonard. Au cours de la dernière année, plusieurs mouvements de personnel et absences prolongées ont nécessité des ajustements organisationnels afin d'assurer la continuité des services. Ces changements ont entraîné une certaine instabilité au sein de notre équipe de travail, malgré les efforts soutenus de recrutement, de remplacement et de réorganisation des ressources.

La gestion des arrivées de cas complexes en collaboration avec les autorités de la santé du SCC. La préparation des mises en liberté de personnes ayant des besoins de santé spécifiques ainsi que le développement de partenariats avec les CLSC du quartier demeurent des priorités. Certains cas complexes sont toutefois mal évalués en établissement et dépassent notre offre de services, ce qui constitue un enjeu important, accentué par les délais d'accès aux services des CLSC. Dans ce contexte, des efforts sont déployés pour renforcer les liens avec le CIUSSS et la communication avec le SCC. La grille d'évaluation des besoins psychosociaux des cas complexes a également été révisée afin d'améliorer la planification des services. Le tout demeure un défi.

La communication efficace avec le Service correctionnel du Canada. Nous travaillons à maintenir une bonne cohésion entre notre travail ainsi que celui du Service correctionnel du Canada afin de demeurer efficaces et offrir un service adéquat à nos résidents.

Statistiques – 1er avril 2025 au 31 mars 2026

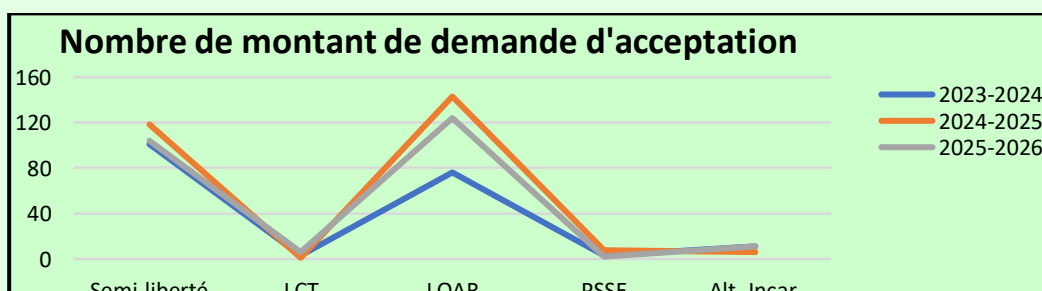
Demandes d'admission

Au cours de la dernière année, le CRC a reçu 247 demandes d'admission, soit une diminution de 28 demandes par rapport à l'année précédente. Parmi celles-ci, 75 demandes ont été acceptées et 172 refusées, ce qui représente un taux d'acceptation de 31 %. Ces résultats s'inscrivent dans une tendance observée au fil des années, où le taux d'acceptation demeure relativement stable et comparable d'une année à l'autre.

Cette tendance se maintient depuis plusieurs années et s'explique notamment par la complexification de la clientèle carcérale, le manque de places disponibles dans les ressources communautaires ainsi que par le nombre croissant de personnes libérées. Dans ce contexte, le Service correctionnel du Canada (SCC) sollicite davantage les CRC du Québec afin d'évaluer des dossiers qui correspondent moins aux critères d'admission habituels des CRC. Par ailleurs, un nombre important de refus administratifs est également observé, ceux-ci visant à favoriser un placement direct des délinquants en Centre correctionnel communautaire (CCC).

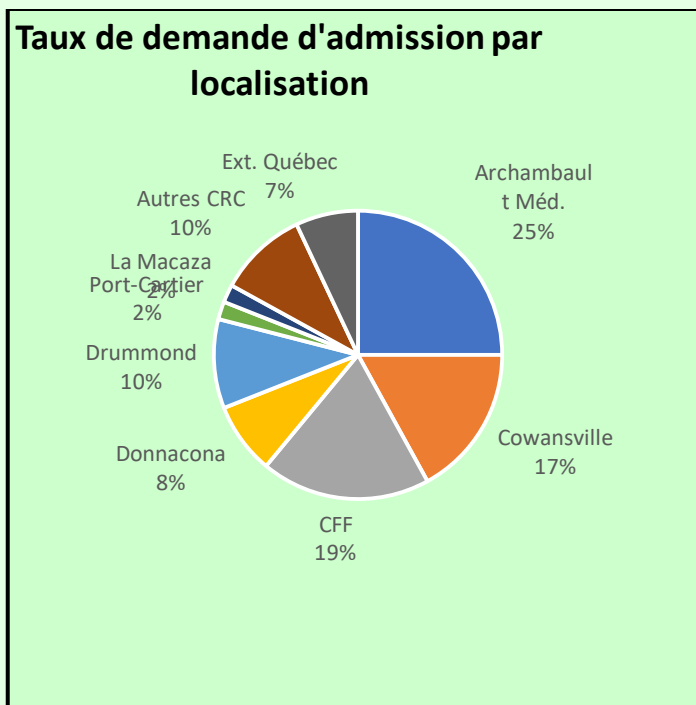
Les refus sont majoritairement motivés par la présence de comportements violents chez les candidats, un manque de motivation manifeste à s'engager dans le programme, le non-respect des critères d'admission ou encore des comportements violents ou inadéquats à l'égard du personnel :

- 104 demandes pour des semi-libertés régulières avec 50 acceptations;
- 6 demandes pour une libération conditionnelle totale avec 3 acceptations;
- 124 demandes pour des libérations d'office avec assignation en résidence avec 19 acceptations ; augmentation du nombre d'acceptation des cas en LOAR. L'an dernier (14);
- 2 demandes d'admission pour des Permissions de sortie sans escorte avec 2 acceptations;
- 11 autres demandes incluant des OSLD (7), dépannages temporaires (2) (non admissible), PSAE, avec 5 acceptations.



D'année en année, les demandes liées aux libérations d'office avec assignation à résidence demeurent nos principales demandes. Le taux d'acceptation demeure toutefois faible, se situant à environ 15 %, en raison des éléments mentionnés précédemment.

Cette année, les demandes d'admission sont parvenues généralement des différents pénitenciers québécois tel que les années précédentes. Les pénitenciers principaux sont : Archambault méd/min (25%), Cowansville (17%), CFF multiniveaux (19%), Donnacona (sécurité maximum) (8%), Drummond (10%), Port-Cartier sécurité maximum (2%), La Macaza (2%), et des transferts provenant d'autres maisons de transitions ou Centre correctionnel communautaire (CCC) (3%). Nous continuons d'avoir des cas référés par des établissements à l'extérieur du Québec (environ 7% des demandes pour l'année visée).



Parmi les 247 demandes d'admission que nous avons évaluées, la proportion de demandes francophones et anglophones demeure exactement la même que l'année précédente, soit 42 % contre 58 %.

Nous sommes heureux de constater que, d'année en année, notre taux d'occupation demeure bon. Nous sommes d'avis que le CRC Maison St-Léonard jouit d'une bonne réputation auprès du Service correctionnel du Canada en ce qui a trait à sa polyvalence. En effet, nous sommes en mesure d'accueillir une clientèle variée, notamment des personnes détenues plus âgées ayant des besoins en adaptation sociale, des cas complexes, des personnes à mobilité réduite et/ou présentant un diagnostic de santé mentale, ainsi que des membres des communautés autochtones.

Cette capacité d'intervention s'applique tant auprès de la clientèle francophone qu'anglophone. Nous constatons également que, depuis de nombreuses années, le taux de référence demeure élevé.

Les résidents du CRC

Au cours de la période recensée, soit d'avril 2025 à mars 2026, le CRC Maison St-Léonard a accueilli un total de 65 résidents, comparativement à 56 résidents l'année précédente. On observe ainsi une légère augmentation du nombre annuel.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation du nombre de places mensuelles prévues à notre contrat avec le Service correctionnel du Canada. En effet, depuis le 1er avril 2025, nous sommes passés d'un contrat de 25 à 30 résidents.

Notons toutefois que ce total de 65 résidents demeure bien en deçà du nombre de résidents accueillis avant la pandémie. Cette situation s'explique en partie par la proportion élevée de personnes purgeant une peine à perpétuité (42 %), ainsi que par la présence importante de cas complexes et de personnes judiciairisées âgées, qui représentent 32 % de la clientèle hébergée au CRC Maison St-Léonard au cours de l'année. Pour être davantage précis, 21 résidents étaient sous une admission de PAJ et/ou Cas complexes.

Ces types de clientèles requièrent généralement des séjours plus longs, 18 mois à 24 mois en raison de leurs besoins particuliers. La réintégration sociale de ces résidents se fait de manière progressive et adaptée à la

capacité de chacun. De plus, les démarches liées à la santé ou à la recherche de logement s'avèrent souvent longues et complexes.

Concernant les types de libérations, 74 % des résidents étaient sous un régime de semi-liberté régulière. Par ailleurs, 18 % étaient en libération d'office avec assignation à résidence, et 5 % bénéficiaient d'une libération conditionnelle totale avec conditions d'hébergement. En ce qui a trait aux PSSE (Permission de sortie sans escorte), le CRC a accueilli 4 personnes, soit environ 1 % de l'ensemble des résidents recensés. Il est à noter que la Commission des libérations conditionnelles du Canada a repris l'octroi de ces PSSE en juillet 2022. Toutefois, comme mentionné l'année précédente, les données actuelles ne reflètent pas encore un retour complet à la normale, tel qu'observé avant la pandémie.

Le CRC a également poursuivi l'accueil de résidents Autochtones durant cette période. La Maison St-Léonard demeure un choix privilégié pour plusieurs personnes détenues issues des Premières Nations, notamment en raison de la langue de service (anglais) et de notre ouverture aux pratiques de guérison traditionnelles.

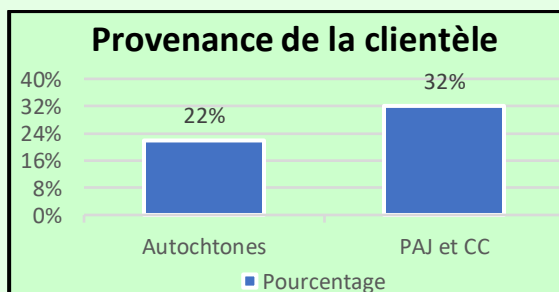
Nos liens avec la communauté de Kahnawake, située au sud de Montréal, ont été maintenus et renforcés. Nous demeurons actifs au sein du comité chargé d'évaluer les dossiers soumis en vertu de l'article 84 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Ce comité analyse les demandes des membres de la communauté et propose des plans de réinsertion adaptés. Grâce à notre proximité avec le territoire mohawk de Kahnawake, un lien significatif s'est développé, et la majorité des personnes bénéficiant d'une semi-liberté choisissent de séjourner à notre CRC.

Nous avons également maintenu des liens solides avec le centre de guérison Waseskun, notamment par notre participation biannuelle à leurs événements et cérémonies de changement de saison. L'année écoulée a été marquée par un nombre notable de transferts de surveillance de résidents ayant complété leur programme de guérison. Nous sommes aujourd'hui un choix privilégié pour les personnes souhaitant poursuivre leur réinsertion sociale à Montréal à la suite d'un séjour à Waseskun.

Enfin, nous maintenons un contact régulier avec le comité d'Akwesasne responsable des dossiers relevant de la juridiction fédérale en vertu de l'article 84, afin d'assurer un partage d'information approprié lorsque requis.

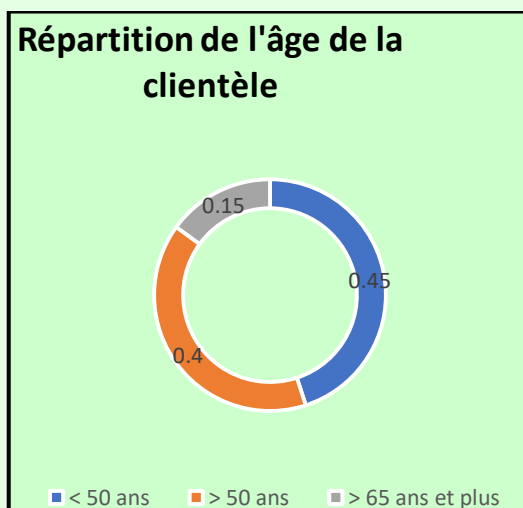
L'un des objectifs prioritaires de notre équipe demeure le maintien de liens étroits avec nos partenaires autochtones, dans une perspective de réinsertion sociale respectueuse de la culture, des traditions et du parcours de vie de ces personnes, conformément aux principes de l'arrêt Gladue.

Pour l'année recensée, les résidents autochtones représentaient 22 % de notre clientèle totale.



En ce qui a trait à la proportion des résidents francophone et anglophone, nous maintenons le même type de données chaque année, soit 55% francophone versus 45% anglophone.

L'âge moyen est évalué à 52.4 ans pour la période recensée, soit une donnée qui se maintient dans les dernières années où l'on évaluait la moyenne d'âge à 54 ans. 55% de nos résidents ont 50 ans et plus. 15 % de nos résidents sont âgés de 65 ans et plus.



Fin de séjour

Au cours de la dernière période recensée, 20 résidents, soit 30%, ont complété leur séjour au Centre résidentiel communautaire (CRC) avec succès. Par ailleurs, 9 résidents (14 %) ont été suspendus avant la fin de leur séjour, un taux identique à celui de l'année précédente. Trois (4 %) ont quitté en situation de liberté illégale.

En effet, l'année a été marquée, encore une fois, par un nombre record (21) d'admissions de personnes judiciairisées âgées, ainsi que de cas présentant des besoins multiples et complexes. Cette évolution se manifeste par une hausse des problématiques liées à la santé mentale, à la régulation émotionnelle et à la consommation de substances, rendant les interventions et l'accompagnement plus exigeants.

Taux d'occupation

En ce qui concerne le taux d'occupation annuel, comme mentionné précédemment, depuis le 1er avril 2025, nous avons augmenté notre contrat à 30 résidents. Ainsi notre taux d'occupation annuel est de 97.40% pour la période d'avril 2025 à mars 2026.

Le CRC Saint-Léonard est une ressource particulièrement convoitée par tous les types de clientèle, surtout les longues sentences et les personnes âgées judiciairisées. Nos contacts réguliers avec le personnel du Service correctionnel du Canada nous confirment que le cadre clinique que nous offrons est apprécié puisqu'il s'applique particulièrement bien au travail de réinsertion sociale effectué auprès de ces personnes.

Stagiaires

Pour l'année 2025-2026, nous n'avons exceptionnellement accueilli aucun stagiaire provenant de l'Université de Montréal, en raison des exigences rigoureuses et des délais administratifs liés au processus de filtrage de sécurité. En effet, la personne sélectionnée pour ce stage provenant de l'étranger, les informations requises n'ont pas été reçues dans les délais prescrits, ce qui a empêché la concrétisation du stage.

Nous avons toutefois reçu Mme Claudia Quicano en stage d'observation d'une durée de 35 heures à l'animation. Nous remercions d'ailleurs Sara Hotchkiss qui a agi à titre de superviseure.

Partenariats

En ce qui a trait au partenariat avec d'autres organismes, le CRC continue de participer activement aux activités organisées par l'ASRSQ en ce qui a trait aux organismes ayant un contrat de service avec le SCC.

Nous continuons d'être un membre actif de la table de concertation Santé mentale et toxicomanies du Sud-Ouest.

Ajoutons finalement que l'année précédente fut le début d'une implication sur le Comité aînés Solidarité Saint-Henri (SSH).

Priorités à venir 2026-2027

Cette année, nous avons décidé de diviser les objectifs en plusieurs catégories afin de bien comprendre les enjeux à venir.

Soutenir l'équipe clinique au quotidien et stabiliser l'organisation du travail

- Offrir au moins une supervision clinique individuelle par mois à tous les postes de soutien;
- Maintenir les rencontres d'équipe hebdomadaires pour discuter des cas complexes et partager les défis;
- Répondre aux besoins de l'équipe par les évaluations annuelles;
- Réduire l'instabilité des postes clés (animation, suivi clinique);
- Mobiliser l'équipe autour d'un projet commun tel que la semaine de la réhabilitation sociale.

Améliorer l'accueil et le suivi des cas complexes et continuer d'adapter nos services aux personnes âgées judiciairisées (PAJ).

- Mieux évaluer les besoins avant l'admission à l'aide d'une grille bonifiée;
- Clarifier nos limites de services pour les PAJ et les cas complexes;
- Renforcer les liens avec les services de santé (CLSC, CIUSSS) pour accélérer les références;
- Consolider le groupe « L'Essentiel » (contenu, objectifs, fonctionnement);
- Développer davantage d'activités adaptées (rythme, mobilité, santé).

Renforcer la communication avec le Service correctionnel du Canada

- Clarifier les rôles et attentes pour réduire les délais et les incompréhensions;
- Poursuivre les rencontres dans les pénitenciers et dans les bureaux de secteur pour mieux faire connaître nos services.

Développer les partenariats dans la communauté

- Maintenir une présence active dans les tables de concertation;
- Favoriser des activités concrètes d'intégration pour les résidents (sorties, ateliers, etc.).

Maintenir et renforcer les liens avec les communautés autochtones

- Poursuivre notre implication dans les comités (article 84, Kahnawake, Akwesasne);

- Continuer la collaboration avec le centre Waseskun.

Conclusion

En conclusion, l'année 2025-2026 aura été marquée par une consolidation de nos pratiques dans un contexte de complexification croissante de la clientèle et de défis organisationnels soutenus. Malgré ces enjeux, le CRC Maison St-Léonard a su maintenir un haut taux d'occupation, une qualité de services reconnue ainsi qu'un engagement constant envers la réinsertion sociale des personnes hébergées.

La diversité des profils accueillis, notamment les personnes judiciarisées âgées, les cas complexes et les résidents issus des communautés autochtones, témoigne de notre capacité d'adaptation et de notre expertise clinique. Nos liens étroits avec le Service correctionnel du Canada et nos partenaires communautaires demeurent au cœur de notre mission et contribuent à la pertinence de nos interventions.

Forts de ces acquis, nous poursuivrons nos efforts afin de répondre de manière proactive aux besoins émergents, tout en consolidant nos pratiques cliniques, nos partenariats et notre organisation du travail dans une perspective d'amélioration continue.

Joany-Kim Larouche
Directrice clinique.

Chaque rédaction de rapport annuel représente un moment particulier. Un moment de constats, mais aussi un moment de recul nécessaire afin d'analyser avec lucidité l'évolution de nos activités, des besoins observés et des réalités sociales auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement.

Les derniers mois nous ont permis de constater à quel point les divers filets sociaux dont dispose notre société présentent aujourd'hui des limites importantes. Les mailles de ces réseaux se sont étirées au point où ils peinent désormais à répondre adéquatement aux besoins grandissants d'une partie importante de la population québécoise.

Tel que mentionné préalablement dans le mot de la Directrice générale, la réalité complexe des personnes âgées judiciairisées fait partie intégrante des défis nombreux de nos usagers.

L'institutionnalisation entraîne fréquemment une perte graduelle du pouvoir d'agir sur sa propre vie. Elle peut fragiliser la capacité de prendre des décisions, diminuer l'autonomie, accentuer la stigmatisation et altérer le sentiment d'appartenance à la société. Pour plusieurs des personnes que nous accompagnons, la réinsertion sociale ne consiste donc pas uniquement à retrouver un logement ou à répondre à des besoins de base, mais bien à se réapproprier une place, une identité et un pouvoir sur la vie.

C'est dans cette réalité complexe que l'équipe du Service Oxygène poursuit son travail quotidien, avec la conviction que chaque personne possède encore des capacités, des forces et un potentiel de réappropriation qu'il est possible de soutenir et de faire émerger.

Évidemment, les attentes que nous entretenons envers nos usagers doivent demeurer réalistes, adaptées et atteignables. Notre rôle n'est pas de prendre le contrôle de leur vie, mais plutôt de les soutenir dans les objectifs qu'ils identifient eux-mêmes. Nous devons profiter de cette étape de leur parcours pour déconstruire progressivement le réflexe, souvent rassurant, de la prise en charge qu'ils ont connu pendant de nombreuses années au sein des services correctionnels.

Or, cette réalité s'accompagne d'un paradoxe important. Nos usagers vieillissent et plusieurs voient leurs capacités physiques, cognitives et sociales diminuer avec le temps. Nous sommes donc constamment appelés à favoriser le développement ou le maintien de leur autonomie, tout en étant confrontés aux impacts bien réels du vieillissement et de la perte graduelle de certaines capacités.

Malgré cette réalité, il demeure essentiel de ne pas perdre espoir et de reconnaître l'importance de chaque progression, aussi modeste soit-elle. Derrière chaque démarche, chaque prise d'initiative, chaque lien créé ou maintenu, se trouve une personne qui reprend peu à peu du pouvoir sur sa vie.

La mise en place d'un réseau de soutien et d'un ancrage significatif dans la communauté demeure d'ailleurs l'objectif principal du Service Oxygène. Nous souhaitons que chaque personne accompagnée puisse identifier différentes portes auxquelles cogner lorsque de nouveaux enjeux surviennent, sans avoir à retourner vers l'isolement ou les désorganisations qui forcent le Service correctionnel du Canada à prendre action au niveau de la gestion du risque et ainsi faire reculer l'individu dans son processus de réinsertion.

Toutefois, nous devons également demeurer lucides face aux défis que représente cet objectif. Les ressources communautaires et les services sociaux et de santé vivent des pressions importantes et disposent parfois de capacités limitées. À cela s'ajoute la difficulté, pour plusieurs de nos usagers, de développer un lien de confiance envers de nouveaux intervenants ou de nouveaux acteurs associés, de près ou de loin, au « système ». Construire cet ancrage demande donc du temps, de la constance et une approche profondément humaine.

OBJECTIFS 2025-2026

- Optimiser l'organisation interne en finalisant la révision des postes, des tâches et des responsabilités afin de favoriser une meilleure synergie d'équipe;
- Renforcer les partenariats locaux avec les organismes communautaires et les institutions publiques afin d'élargir le réseau de soutien et d'assurer un meilleur arrimage des services;
- Améliorer la qualité de vie des usagers par la diversification des activités d'information, de prévention et de soutien offertes à la Maison Joe Mell et dans les appartements satellites;
- Poursuivre le déploiement et l'utilisation du système RESO afin d'assurer un suivi plus précis ainsi qu'une documentation statistique rigoureuse de la complexité croissante de la clientèle;
- Développer des stratégies spécifiques pour mieux accompagner les usagers en situation de libération d'office, en tenant compte des défis particuliers liés à leur parcours;
- Continuer à investir dans la formation continue des intervenants sur les thématiques du vieillissement, des troubles concomitants et des pratiques innovantes en réinsertion sociale;
- Assurer la pérennité des ententes de service avec le Service correctionnel du Canada, en maintenant une collaboration proactive afin de répondre aux besoins évolutifs des personnes âgées judiciairisées.

Ressources humaines et développement organisationnel

Au cours de l'année, une révision des descriptions de poste a été réalisée afin de mieux représenter la réalité du travail effectué par l'équipe. Le travail entourant la compréhension et l'appropriation du cadre d'intervention demeure toutefois à travailler, alors que nous poursuivons nos efforts afin de d'instaurer une cohérence clinique et une meilleure définition de notre champ d'action. L'intégration des évaluations des besoins RESO et des plans d'intervention constitue le point central de ces changements organisationnels.

Bien qu'aucun partenariat officiel supplémentaire n'ait été formellement conclu au cours de l'année, notre implication au sein de diverses tables de quartier, rencontres inter organisations et démarches exploratoires nous a permis de développer des liens significatifs avec plusieurs acteurs du milieu communautaire et services sociaux. Cette présence favorise une orientation plus ciblée des références, adaptée aux besoins spécifiques de chaque usager, tout en nous permettant de mieux représenter les réalités et les besoins des personnes âgées judiciairisées dans la communauté.

Au courant de l'année, certaines activités ont également été mises en place à la Maison Joe Mell afin favoriser l'inclusion sociale, briser l'isolement et favoriser le bien-être des résidents et ce pour l'ensemble des usagers de la Corporation Maison Cross Roads

Concernant les personnes en situation de libération d'office, aucune stratégie spécifique distincte n'a été officiellement développée au cours de l'année. Toutefois, l'amélioration de l'évaluation initiale ainsi que

le déploiement progressif du système RESO semblent avoir permis de mieux identifier certains besoins particuliers de cette clientèle. Ces constats seront détaillés plus loin dans le présent rapport.

Par ailleurs, l'équipe a poursuivi ses efforts de développement professionnel. En plus des activités de co-
vision réalisées avec un consultant externe à raison de quatre rencontres annuelles, les intervenants ont
participé à la formation OMEGA ainsi qu'aux ateliers offerts par la Table de concertation en santé
mentale du Sud-Ouest. De plus, nous avons participé au Ces espaces de formation et de réflexion
demeurent essentiels afin d'adapter nos pratiques à la réalité complexe et évolutive de notre clientèle.

Finalement, nos relations et ententes de service avec le Service correctionnel du Canada demeurent bien
présentes et soutenues. Toutefois, dans un contexte de transformation des besoins et des réalités
financières du milieu communautaire, une réflexion est en cours concernant nos modèles de financement
et la pérennité de certains services.

Promotion, représentation et développement des partenariats

L'année 2025-2026 a été marquée par une présence soutenue du Service Oxygène au sein des milieux
communautaires, institutionnels, universitaires et correctionnels. Ces différentes activités de
représentation, de formation et de promotion ont permis de faire connaître davantage les réalités des
personnes âgées judiciarisées (PAJ), tout en consolidant plusieurs collaborations essentielles au
développement de nos services.

Au printemps, plusieurs rencontres stratégiques ont eu lieu afin de développer et renforcer les liens avec
différents partenaires. Une rencontre avec l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a permis
d'aborder les enjeux liés aux courtiers en logement et à l'accès résidentiel. Une collaboration future avec
le CREGES a également été amorcée dans une perspective de recherche sur les réalités vécues par les
personnes âgées judiciarisées. Par ailleurs, des présentations de cas ont été effectuées auprès du guichet
élargi en santé mentale du CIUSSS du Sud-Ouest afin de favoriser un meilleur arrimage clinique pour
certaines situations complexes.

Au cours de l'année, le Service Oxygène a également participé à plusieurs assemblées générales
annuelles, notamment celles de la SSLC à Toronto, de l'ASRSQ à Victoriaville, ainsi que du POPIR. Ces
participations permettent non seulement de maintenir des liens actifs avec le réseau, mais également de
suivre l'évolution des pratiques et enjeux touchant les milieux communautaires, correctionnels et
résidentiels.

Sur le plan institutionnel et politique, des rencontres ont été réalisées avec les commissaires de la
Commission des libérations conditionnelle du Canada ainsi qu'avec le nouveau député fédéral de Verdun
afin de présenter les réalités du milieu et les enjeux spécifiques vécus par notre clientèle.

Plusieurs activités de sensibilisation et de promotion des services ont également été réalisées durant
l'année. Nos services ont notamment été présentés :

- À Kingston;
- Au département de criminologie de l'Université de Montréal;
- Aux bureaux de libération conditionnelle de Ville-Marie, Maisonneuve et Longueuil;
- Au CRC Essor à Montréal;
- Au pénitencier de Cowansville ainsi que le CRR.



Certains membres de l'équipe ont également participé au colloque de la Société de criminologie à Victoriaville, permettant des échanges riches sur les pratiques actuelles en réinsertion sociale et les enjeux liés au vieillissement des personnes judiciarisées.

En novembre, un atelier portant sur les réalités des personnes âgées judiciarisées a été présenté au CRC Le Pavillon à Québec. Cette activité a permis de sensibiliser les intervenants aux défis particuliers liés au vieillissement, à l'institutionnalisation et à l'accompagnement clinique de cette clientèle. Nous avons aussi participé au Salon des ressources du Centre régional de réception afin de promouvoir ses services auprès des partenaires et intervenants du milieu.

Des démarches de développement de partenariats se sont également poursuivies, notamment par une rencontre avec l'organisatrice communautaire du CIUSSS dans le but d'explorer de nouvelles avenues de collaboration et d'arrimage de services.

Finalement, plusieurs activités à caractère communautaire et éducatif ont aussi été organisées, dont un atelier financier à la Maison d'Orléans ainsi qu'un party de Noël corporatif destiné à l'ensemble de nos usagers, réalisé avec le soutien des policiers communautaire du le SPVM qui nous ont aidé à offrir le service aux tables pour le repas traditionnel. L'année s'est conclue par le démarrage d'un groupe de soutien Fumeur Anonyme à la Maison Joe Mell, ajoutant une nouvelle ressource de soutien adaptée aux besoins des résidents.

L'année 2025-2026 n'a pas connu l'achalandage espéré, avec un taux d'occupation global moyen de 64 %. Malgré cette réalité, une progression graduelle du taux d'occupation a tout de même pu être observée au cours de l'année. En effet, nos services ont accueilli 18 nouvelles admissions comparativement à 14 départs, permettant ainsi une augmentation du nombre de résidents présents dans nos milieux de vie. Bien que nous ayons accumuler les rencontres de promotions, les références continue d'être hors clientèle (sous les 50 ans) ou présentant des déficits physique ou cognitif trop importants pour nos installations.

De plus, l'actualisation d'une semi-liberté à une libération conditionnelle totale, continue de se faire rare ayant régulièrement des reports, ce qui ralentit l'augmentation du taux d'occupation.

L'année a toutefois été marquée par le décès de deux résidents durant leur séjour au sein de nos installations. Ces événements nous rappellent la fragilité de la clientèle que nous accompagnons ainsi que l'importance humaine de notre mission. Nous souhaitons ici souligner leur mémoire avec respect.

Au début de l'année, nos appartements satellites comptaient 11 résidents sur une capacité totale de 19 places. Nous avons terminé l'année avec 14 résidents sur 19, démontrant une amélioration progressive de l'occupation malgré un contexte de référencement parfois complexe.

Au total, ce sont 30 personnes différentes qui ont bénéficié de nos services d'hébergement au cours de l'année.

Profil des résidents

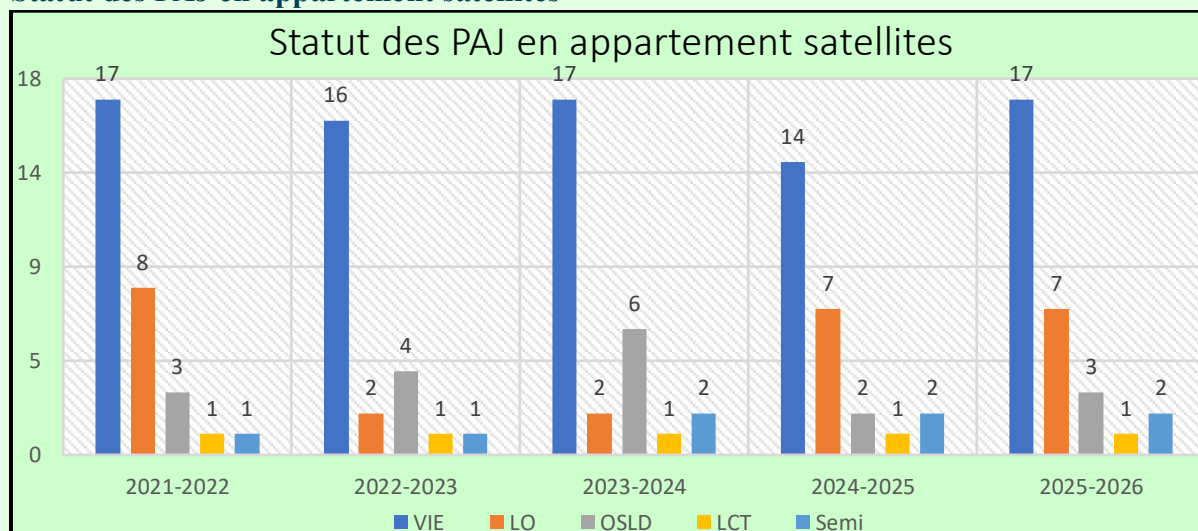
En 2025-2026, la moyenne d'âge des résidents est demeurée relativement stable à 64 ans. Rappelons qu'il y a deux ans, cette moyenne se situait à 69 ans. Cette évolution semble démontrer notre capacité à intégrer des références légèrement plus jeunes, tout en tenant compte des limites de nos capacités d'accompagnement auprès des personnes présentant une perte d'autonomie plus importante. À ce jour, une seule personne âgée de plus de 80 ans réside dans nos installations.

Au cours de la dernière année, 30 hommes différents ont été hébergés dans nos appartements satellites. Parmi ceux-ci :

- 9 résidents étaient toujours actifs sur le marché du travail;
- 6 étaient considérés inaptes au travail;
- 1 résident poursuivait des études secondaires;
- 13 étaient retraités, dont deux demeuraient malgré tout en recherche d'emploi.

Ces données témoignent de la diversité des profils accueillis ainsi que des différents niveaux de participation sociale et de réinsertion présents au sein de notre clientèle.

Statut des PAJ en appartement satellites



Malgré une augmentation de la proportion de résidents purgeant une sentence à perpétuité, les personnes sous statut de libération d'office (LO) demeurent présentes au sein de nos services. Toutefois, contrairement aux années précédentes, un seul résident sous statut de LO a terminé son séjour de manière négative, préférant quitter en liberté illégale plutôt que de faire face à ses enjeux de consommation.

Sur les 14 départs enregistrés au cours de l'année, seulement 6 peuvent être considérés comme des départs négatifs ou non planifiés.

Ces situations se répartissent comme suit :

- Une personne sous statut de LCT à vie a vu sa libération suspendue pour non-respect de médication ainsi que des fréquentations problématiques;
- Une personne sous statut de LCT à vie est retournée en CRC avec condition d'hébergement à la suite d'aveux de consommation;
- Une personne sous statut de LCT à vie est retournée en détention après un retrait de soutien de notre part, considérant que sa perte d'autonomie représentait un risque pour elle-même et pour les autres résidents. Faute d'alternative adaptée, le Service correctionnel du Canada a procédé à une suspension de la libération. Cette personne a toutefois pu être relocalisée dans un CRC spécialisé après environ 90 jours;
- Une personne sous statut de LCT à vie a été relocalisée en CRC à la suite d'un retrait de soutien lié à une consommation d'alcool au sein de la ressource;
- Une personne sous statut de LO a quitté en IEL à la suite d'une rechute liée à la toxicomanie;
- Une personne sous statut de LCT à vie a également quitté en IEL pour des raisons que nous ignorons.

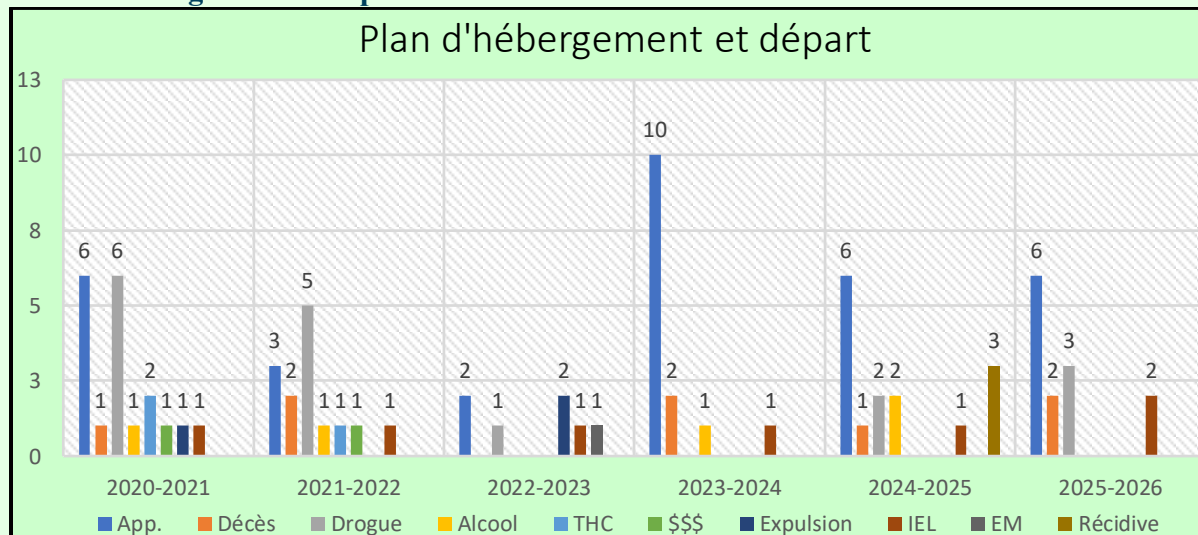
À l'inverse, les 8 autres départs se sont déroulés dans un contexte plus stable ou planifié. Comme mentionné précédemment, deux résidents sont malheureusement décédés durant l'année. Les six autres ont toutefois été en mesure d'accéder à un milieu de vie davantage adapté à leurs besoins:

- 3 résidents ont intégré un logement en colocation;

- 1 résident a été orienté vers un OBNL-H spécialisé en santé mentale;
- 2 résidents ont obtenu un logement privé autonome.

Ces données démontrent que, malgré la complexité croissante de la clientèle accueillie, plusieurs résidents demeurent capables de poursuivre un parcours résidentiel positif lorsqu'un accompagnement adapté et progressif leur est offert.

Plan d'hébergement et départ



Suivi externe

Nous continuons à souligner que le modèle de financement pour l'accompagnement externe est inadéquat, ne couvrant pas pleinement les coûts liés aux opérations, incluant les temps de déplacement, les frais de transport et les interventions sur le terrain.

Portrait des personnes desservies

Durant la dernière année, le Service Oxygène a desservi 34 personnes différentes. De ce nombre, 23 personnes se sont retrouvées en établissement résidentiel communautaire (ERC) ou en situation d'incarcération durant la période de référence.

L'accompagnement offert a permis de soutenir ces personnes dans les différents changements liés à leur parcours de réinsertion sociale. Dans plusieurs situations, le processus de cascading a favorisé une transition d'un contexte d'incarcération ou d'hébergement en ERC vers un milieu offrant davantage d'autonomie ou répondant mieux à leurs besoins.

Lieux d'habitation à la suite d'un passage en incarcération ou en ERC :

OBNL-H	4
Appartements Satellites Oxygène	9
Appartements Satellites autre	1
Pas de mouvement dans l'année de référence	5

Suspension	3
Logement privé	2
Semi-liberté autre lieux	1
Décès	2

À noter que certaines personnes ont pu vivre dans plus d'un milieu au cours de l'année de référence, ce qui explique que le total des mouvements soit supérieur au nombre de personnes concernées.

Pour les 11 autres usagers, l'intervention du Service Oxygène a principalement contribué au maintien en logement ou à l'adaptation à un nouveau milieu de vie.

OBNL-H	2
RPA	3
Ressource Intermédiaire	1
Maison Joe Mell	4
Appartement	1

La moyenne d'âges des usagers à l'externe est de 67,5 ans.

23 usagers purgent une sentence vie alors que 7 sont sous une ordonnance de surveillance de longue durée (OSLD). Finalement, seulement 3 personnes purgent une sentence chiffre.

En 2025-2026, la Maison Joe Mell a poursuivi sa mission auprès des personnes âgées judiciarisées en consolidant un milieu de vie stable, sécurisant et sécuritaire ancré dans une approche communautaire. Malgré les défis grandissants liés au vieillissement, aux problématiques de santé et à la complexité des parcours de vie des résidents, l'année a été marquée par un climat social globalement positif et une bonne stabilité résidentielle.

Au cours de l'année, la Maison Joe Mell a connu son premier départ depuis son ouverture. Cette situation a nécessité la mobilisation rapide d'un comité de sélection composé de deux membres du conseil d'administration ainsi que de l'intervenante communautaire. Malgré certains défis liés à la liste d'attente et aux difficultés de rejoindre certains candidats potentiels, le processus a permis de rencontrer rapidement plusieurs personnes et de combler le logement vacant dans des délais raisonnables, tout en reconstituant une banque de candidatures.

La réalité vécue par les résidents de la Maison Joe Mell demeure particulièrement complexe. La majorité des locataires présentent des problématiques concomitantes importantes, notamment des enjeux de santé mentale, de dépendance, le vieillissement, de perte d'autonomie physique ainsi qu'un important historique d'institutionnalisation. De plus, leurs réseaux de soutien extérieur sont très souvent limités voire inexistantes. Sans les services et le soutien offerts par la Maison Joe Mell, plusieurs d'entre eux seraient à risque élevé d'itinérance ou de rupture résidentielle ce qui fragiliserait leurs parcours de réinsertion sociale.

Portrait de la clientèle

Au terme de l'année :

- 15 locataires occupaient l'immeuble, soit 13 hommes et 2 femmes;
- La moyenne d'âge des résidents était de 69 ans;
- La clientèle était composée majoritairement de francophones (12), anglophones (3) et autochtones ; Un seul locataire n'est pas en mesure de s'exprimer en français;
- 7 résidents se déplacent à l'aide d'un quadriporteur;
- 6 bénéficient du transport adapté de la STM;
- 2 possèdent un véhicule automobile.

Sur le plan financier :

- 2 résidents occupent toujours un emploi;
- 2 reçoivent de l'aide sociale en raison d'une contrainte sévère à l'emploi;
- La majorité des résidents vivent principalement de prestations de retraite;
- 1 résident reçoit des indemnités de remplacement de revenus de la CNESST.

Il est à noter que l'ensemble de nos locataires bénéficie d'une subvention au logement administré par l'OMHM.

Concernant les services de soutien :

- 4 résidents reçoivent des soins à domicile du CLSC (-3);
- 7 bénéficient d'une aide-ménagère (+2);
- 3 utilisent un service de popote roulante (=);
- 4 ont eu recours à des banques alimentaires au cours de l'année (-2).

Enfin, 8 des 15 locataires purgent toujours une sentence active, tous sous le statut de sentence à perpétuité.

Vie communautaire et implication dans le milieu

Le bâtiment situé au 3901 rue Ross, à Verdun, continue également de jouer un rôle important au sein de la communauté locale. Au fil de l'année, plusieurs organismes, groupes et initiatives communautaires ont utilisé les espaces de la Maison Joe Mell, notamment :

- La Table de concertation de Verdun (CDSV);
- La Table Santé mentale et dépendance du Sud-Ouest;
- L'organisme Benoit Labre;
- Le CPE de l'Île-des-Sœurs;
- Communitas;
- Les groupes de soutien Phobie Zéro;
- Le groupe Fumeur Anonyme.

La collaboration avec le projet Pour une seconde vie s'est également poursuivie, permettant le réemploi de meubles usagés dans une perspective écologique et communautaire. Ce projet servant à meubler des familles dans le besoin dans le Secteur de Verdun.

Activités

Plusieurs activités ont été organisées au cours de l'année afin de favoriser le bien-être, la socialisation et l'inclusion des résidents. Parmi celles-ci :

- La création d'un jardin extérieur communautaire;
- Un atelier d'éducation budgétaire avec l'ACEF;
- Un concert de musique classique en collaboration avec l'Université Concordia;
- Une sortie de pêche lors de la journée sans permis aux Îles-de-Boucherville;
- Des cafés-discussions;
- Un BBQ corporatif;

- Un atelier sur les directives médicales anticipées offert par Juripop;
- Un projet d'immersion pour des recrues du SPVM;
- Une clinique de vaccination directement à la Maison Joe Mell;
- Une activité musicale de type Jam Session;
- Une sortie à la cabane à sucre.

Finalement, l'achat de mobilier extérieur, incluant une balançoire pour la cour arrière commune, a permis d'améliorer davantage les espaces de rassemblement et la qualité de vie des résidents. Ces dépenses ont pu être réalisées grâce au soutien du SPVM qui nous ont remis une somme de 1500\$ suite à la campagne de financement des Journées fèves au lard organisé annuellement ainsi qu'à la remise d'un don de 800\$ de la part de la Députée de Verdun, Alejandra Zaga Mendez, pour le soutien à l'action bénévole. Nous les remercions pour ces dons.

Conclusion

L'année 2025-2026 a été marquée par une demande de référencement plus faible qu'anticipée. Malgré une amélioration progressive de notre taux d'occupation, la majorité des références reçues provenaient de situations de désorganisation résidentielle nécessitant une relocalisation rapide, plutôt que du parcours conventionnel de réinsertion habituellement observé dans le processus de cascading correctionnel.

Ce constat nous amène à réfléchir aux défis particuliers vécus par les personnes âgées judiciarisées (PAJ) en communauté. Plusieurs éprouvent des difficultés importantes à composer avec les imprévus de la vie quotidienne. N'ayant souvent pas développé les réflexes de demande d'aide ou de mobilisation des ressources disponibles, plusieurs tendent à s'isoler dans le silence jusqu'à ce que leur situation devienne insoutenable et nécessite une intervention de leur agent de libération conditionnelle.

Cette réalité se reflète directement dans nos admissions. Sur les 18 admissions réalisées au sein des appartements satellites cette année, seulement 3 provenaient d'un cheminement traditionnel de semi-liberté vers une libération conditionnelle totale. La majorité des situations admises relevaient plutôt d'interventions de crise suite à des pertes de logement, de dégradation du fonctionnement ou de besoins urgents de relocalisation.

Dans un contexte où plusieurs maisons de transitions vivent actuellement une pression importante liée au manque de places et à la complexité croissante des clientèles, il demeure étonnant que nos services ne soient pas davantage sollicités comme ressource transitoire ou alternative adaptée aux personnes âgées judiciarisées.

Plusieurs hypothèses peuvent être soulevées. Certains usagers sont peut-être freinés dans leur processus d'élargissement en raison de l'absence d'un plan de sortie clair ou structuré. Un engagement plus précoce d'un lien avec un organisme de la communauté pourrait possiblement soutenir la préparation de la personne incarcérée dans l'élaboration et la mise en place d'un plan de sortie plus étoffé.

Nous ne prétendons pas détenir l'ensemble des réponses à ces enjeux. Toutefois, nous poursuivrons nos efforts de sensibilisation auprès des différents partenaires correctionnels et communautaires afin de promouvoir des trajectoires de réinsertion plus rapides, progressives et adaptées aux réalités du vieillissement. Plus tôt les interventions et les transitions vers la communauté sont mises en place, plus les personnes âgées judiciarisées disposent de chances réelles de maintenir leur autonomie, leur stabilité et leur qualité de vie.

Pour l'année 2026-2027, nous ciblons les objectifs suivants

- Développer et renforcer les partenariats locaux avec les organismes communautaires et les institutions publiques (provincial et fédérale) afin d'élargir le réseau de soutien et d'assurer un meilleur arrimage des services;
- Diversification des activités d'information, de prévention et de soutien à la Maison Joe Mell et dans les appartements satellites;
- Poursuivre l'utilisation du système RESO pour l'évaluation des besoins afin de mieux cibler nos interventions;
- J'ajouterai un objectif en lien avec l'optimisation du fonctionnement de ton équipe
- Tenir nos dossiers de manière plus rigoureuse afin de faciliter la sortie de donnée probante pour appuyer les hypothèses et les indicateurs de succès;
- Continuer à investir dans la formation continue des intervenants sur les thématiques du vieillissement, des troubles concomitants et des pratiques innovantes en réinsertion sociale;
- Augmenter les taux d'occupation en promouvant nos services d'avantage;
- Assurer la pérennité des ententes de service avec le Service Correctionnel du Canada, en maintenant une collaboration proactive pour répondre aux besoins évolutifs des personnes âgées judiciairisées.

*Marc Fortin
Directeur Clinique
Service Oxygène et ses appartements*

